

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 28 septembre 2017

n°19

page 1/1

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (28) : JP. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, G. MAUDUIT, C. FARINEAU, B. ROUSSENQUE, D. BEAUDEUX, JC. GAILLARD, JM. MEUNIER, G. MESLEM, E. PHILIPPONNEAU, N. CASSAN FAUX, E. AZIHARI, A. BENDJILLALI, F. BRAILLARD, H. PREHER, K. WEINLAND, P. BARAUDON, F. MERY, Y. GANIVELLE; E. AUDEBERT, L. BRARD, C. PAILLER, S. LANSARI CAPRAZ.

POUVOIRS (10) :

E. FARHAT mandante a pour mandataire M. LAVRARD
J. DUMAS mandant a pour mandataire J. MELQUIOND
Y. ERGÜL mandant a pour mandataire L. RABUSSIER
S. COTTEREAU mandante a pour mandataire P. MIS
T. BAUDIN mandant a pour mandataire AF. BOURAT
M. MONTASSIER mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
A. LEBORGNE mandante a pour mandataire F. BRAUD
A. LAURENDEAU mandant a pour mandataire G. MAUDUIT
M. METAIS mandante a pour mandataire F. MERY
G. MICHAUD mandant a pour mandataire C. PAILLER

EXCUSE (1) :

P. MIS

Nom du secrétaire de séance : Corine FARINEAU

RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT

OBJET : Carte scolaire – Rentrée 2017 – Avis du Conseil Municipal

La circulaire n° 2003-104 du 3 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du 1er degré prévoit la consultation des communes concernant les projets d'affectation et de retrait des postes entraînant les fermetures et ouvertures de classes.

Par courrier du 30 juin 2017, Monsieur l'Inspecteur d'Académie a informé la ville des modifications apportées à la carte scolaire pour la rentrée 2017 à savoir : 4 ouvertures de postes dont 2 à l'école primaire Lavoisier, 1 à l'école élémentaire Lakanal-Littré et 1 à l'école élémentaire Jacques Prévert.

* * * * *

VU le courrier du 30 juin 2017 de Monsieur le directeur académique des services de l'Éducation Nationale de la Vienne demandant au conseil municipal de se prononcer sur les modifications apportées à la carte scolaire, suite au dédoublement des classes de CP en REP+, pour la rentrée 2017,

CONSIDERANT que quatre ouvertures de postes avaient été annoncées à l'école primaire Lavoisier, à l'école élémentaire Littré-Lakanal et à l'école élémentaire Jacques Prévert,

Le conseil municipal, ayant délibéré, formule un avis très favorable quant aux mesures suivantes :

- ouverture de deux postes à l'école primaire Lavoisier ;
- ouverture d'un poste à l'école élémentaire Lakanal-Littré ;
- ouverture d'un poste à l'école élémentaire Jacques Prévert

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER